

Investir...

Vous souhaitez participer collectivement à la production d'une **énergie renouvelable**, vous impliquer dans un nouveau **projet citoyen de territoire**, projet qui soutient également les actions en faveur des **économies d'énergie** ?

Prenez part au capital de manière directe ou via un club d'investissement.

Plesséole



- ▶ Création des premiers clubs : en cours
- ▶ Seuil minimal de 1000 € pour investir en direct (pas de seuil pour les clubs)

Landiset/Saint-Ganton



- ▶ Seuil d'investissement : entre 544 et 10 064 €

Étoile solaire



- ▶ Valeur de l'action : 50 €
(un panneau solaire représente 6 actions)

... et/ou s'investir !

Tous les projets sont ouverts pour accueillir de nouveaux bénévoles actifs.

Rejoignez les équipes !

Structures associées à EPV
pour la réappropriation de l'énergie par les citoyens



Plesséole
Parc de Plessé
éolien citoyen



www.plesseole.com
contact@plesseole.com
06 86 04 20 28

Saint-Gant'Eole Citoyen
Association loi 1901

www.enr-citoyennes.fr
(menu "structures")
stganteole@enr-citoyennes.fr
06 63 51 94 84

Étoile Solaire
Photovoltaïque Citoyen
en Pays de Vilaine

www.enr-citoyennes.fr
(menu "structures")
etlsolaire@zaclys.net
02 99 08 90 93

Avec le soutien de :

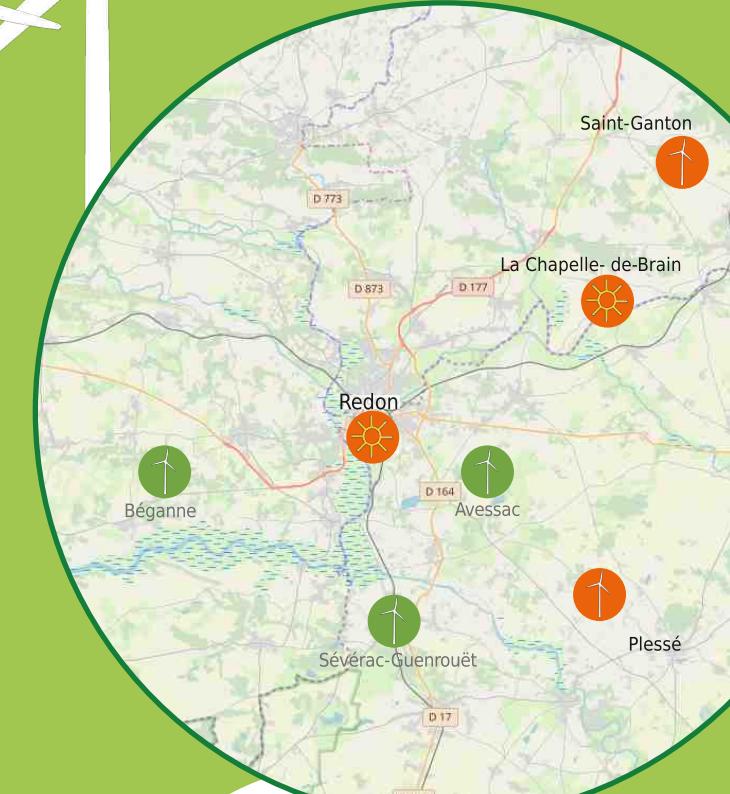
Interreg
North-West Europe
ECCO
Europe-Espace Development Fund

Énergies citoyennes
en Pays de Vilaine
association

secretariat@enr-citoyennes.fr
02 99 72 39 49

Projets
de territoire
cherchent

**actionnaires
citoyens !**



Énergies citoyennes
en Pays de Vilaine
association



De l'éolien ?
Oui, et citoyen !



Adoptez un
panneau solaire !

Étoile Solaire
Photovoltaïque Citoyen
en Pays de Vilaine

Historique

En 2013, des plesséens sont démarchés par un industriel de l'éolien. Ceux-ci préfèrent un parc citoyen et s'adressent à EPV. Un groupe d'habitants se mobilise pour monter l'association Éoliennes Citoyennes à Plessé (ECP) dont la majorité était déjà actionnaire dans les projets éoliens citoyens de Bégawatts et Isac-Watts.

Né à l'initiative de la commune de Saint-Ganton, le projet éolien est relayé par l'association Saint-Gant'Eole Citoyen créée en 2018. Celle-ci forme l'année suivante la SAS Landiset pour porter le développement du projet. Saint-Ganton n'en est pas à son premier projet citoyen, puisque les habitants se sont déjà mobilisés pour la construction de l'école.

En 2017, deux groupes sont nés en parallèle, l'un à Redon, l'autre à La Chapelle de Brain. Très rapidement, en octobre 2018, ils fusionnent pour former l'association Étoile Solaire.

Projet

Projet de parc éolien citoyen en cours de définition, à environ 2 km au nord du Dresny à Plessé.
Les premiers résultats des études dessinent des scénarios de 3 à 5 éoliennes.

Selon les données récoltées pendant les études, le parc sera composé de 2 à 3 machines, d'une hauteur de 150 à 180 m pour une puissance totale de 6 MW.

Des habitants des Pays de Vilaine qui souhaitent réaliser des toitures photovoltaïques citoyennes.
Projet mené par un noyau dur de 5 bénévoles actifs appuyés par une dizaine d'autres habitants.

Gouvernance

Société par Actions Simplifiée (SAS) **Plesséole**, créée en 2019, avec 4 collèges :

- porteurs de projets
- citoyens
- investisseurs territoriaux
- partenaires de l'énergie

SAS Landiset avec 4 collèges, dans lesquels chaque actionnaire a une voix :

- citoyens
- acteurs de l'énergie citoyenne (Saint Gant'Eole Citoyen, EPV et Enercoop)
- acteurs de l'investissement territorial
- collectivités

Tout membre du conseil d'administration d'Étoile Solaire est co-président de l'association. Très actifs, ils se retrouvent une fois par mois.
Une structure régionale, **Kerwatt**, coopérative citoyenne initiée par des associations du réseau Taranis, dont Étoile Solaire et EPV, porte juridiquement et financièrement les projets locaux.

Étapes-clé

- Le mât de mesure est posé depuis juillet 2019.
- Les études sont en cours, suivies de près par la commission technique.
- Des permanences fréquentes pour la concertation et l'information sont en place.
- Les statuts et le pacte d'actionnaires sont finalisés.

- Le mât de mesure est posé, les études de vents et naturalistes sont commencées.
- Plusieurs événements grand public sont à venir dont des soirées pédagogiques naturalistes pendant l'été.
- Les statuts et le pacte d'actionnaires sont finalisés.
- Déjà 65 000 euros de promesses d'engagement.

- Le premier projet, avec une puissance de 50kWc répartis sur 3 toitures à la Chapelle de Brain, est validé.
- Une levée de fonds pour la construction de ce projet est en cours jusqu'au printemps (recherche de 70 000 euros).
- Déjà 3 autres projets solaires à l'étude.

Partenaires

- Commune de Plessé
- Redon Agglomération
- Sem Sydela Énergie 44
- Énercoop Pays de la Loire
- Énergie partagée Investissement
- Énergies citoyennes en Pays de Vilaine (EPV)
- Citoyens et clubs d'investissement

- Energ' IV (SDE 35)
- Redon Agglomération
- Énercoop Bretagne
- Ademe
- Eilan
- Commune de Saint-Ganton
- Énergies citoyennes en Pays de Vilaine (EPV)

- Commune de La Chapelle de Brain
- EPV et les autres membres fondateurs de Kerwatt :
 - E-Kêr
 - Trégor Energ'éthiques
- La SISER
- Dol'Watt

